

PRÉSIDENCE

Paris, le 5 septembre 2019

Le Président

à

Monsieur Éric Maigret
UFR Arts & Médias
Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Objet : Lettre de mission de la vice-présidence déléguée aux affaires internationales

Cher collègue,

Depuis plusieurs années, l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 a développé une politique internationale et européenne de grande ampleur, en adéquation avec sa tradition d'ouverture internationale, qui lui permet d'accueillir aujourd'hui près d'un quart d'étudiants internationaux (et même plus de la moitié au niveau du Doctorat), ainsi que de nombreux enseignants-chercheurs du monde entier.

Cette politique internationale s'est notamment traduite, au titre du volet spécifique du contrat de site 2014-2018, par la transformation du Service des Relations Internationales en Direction des Affaires Internationales (DAI) et la volonté de passer d'une logique de collaborations à une logique de partenariats reposant sur quelques objectifs simples, tels que la signature de conventions de partenariat privilégié, l'accroissement des co-tutelles et plus généralement le développement de la mobilité de niveau doctoral et post-doctoral, ou encore la co-signature d'articles, entre autres critères de l'internationalisation de la recherche. Le bon niveau de professionnalisation de la direction des affaires internationales (DAI) et son implication dans des projets avec d'autres universités européennes, de même que le travail de la cellule ingénierie de projets de la DirVED, ont été salués dans le dernier rapport du HCERES (21/02/2019) comme autant d'atouts en vue de l'internationalisation de notre établissement.

La mission que je vous confie pour les quatre années à venir (2019-2023) aura pour ambition de poursuivre ce mouvement en faisant de notre politique internationale le moyen de renforcer la qualité et la visibilité des recherches et des formations de notre université. À cet effet, elle s'appuiera sur quatre objectifs :

1. Affirmer la cohérence entre recherche, enseignement et internationalisation

En matière de relations européennes et internationales, nos partenariats devront être renouvelés ou établis dans le respect des priorités identifiées dans le projet pédagogique et scientifique et en fonction des orientations stratégiques de l'établissement. Ce projet et ces orientations nous permettront de faire émerger à la fois des zones prioritaires et des axes thématiques cohérents, en synergie avec nos partenaires et alliés actuels ou futurs.

Selon la même logique, vous contribuerez à développer et systématiser les relations entre la Direction des Relations Internationales (DAI), la Direction des Études et de la Vie Universitaire (DEVU) et la Direction de la Recherche,

de la Valorisation et des Études Doctorales (DiRVED), dans la mesure du possible et dans le respect des missions spécifiques imparties. De même, à partir de thématiques ou d'approches disciplinaires communes, vous veillerez à encourager les synergies entre nos différentes composantes d'enseignement et de recherche, et notamment le partage de réseaux, dans le cadre de partenariats avec des établissements étrangers.

En outre, il faudra, dans la mesure du possible, veiller au nécessaire équilibre entre formation et recherche dans les futures conventions dans le but d'éviter une gestion au fil de l'eau, au gré des occasions du moment, afin de rendre notre politique internationale ambitieuse et cohérente, avec des spécialités pédagogiques et scientifiques dont la lisibilité et l'impact académique ne pourront sortir que renforcés.

2. Optimiser les mobilités entrantes et sortantes

La stratégie, déjà en œuvre, d'intégration des étudiants entrants européens et internationaux devra être formalisée. Ce qui aura pour avantage de développer dans l'ensemble de notre population étudiante des compétences interculturelles utiles à de futurs diplômés. Vous veillerez à mettre en place le label « Bienvenue en France » et à améliorer la communication envers les étudiants internationaux (encadrés ou individuels), former en langue anglaise les secrétariats de départements et les scolarités UFR sur l'accueil et les premières questions utiles aux étudiants internationaux (un référent international par département et/ou UFR pourrait être nommé).

Si nos programmes de mobilité offrent de bons résultats en nombre d'entrants, le nombre des étudiants sortants reste encore inférieur, bien que l'université ait mis en place une campagne de sensibilisation pour compenser ce déséquilibre. Il s'agira donc de faire en sorte que la DAI parvienne à impliquer davantage encore les enseignants et les responsables de cursus. Sans doute faudra-t-il également faire intervenir dans des dispositifs de sensibilisation, dans le même sens que l'initiative « *Erasmus Days* ».

Reste que l'internationalisation de notre université ne doit pas s'arrêter à la question de la mobilité étudiante : il convient de promouvoir la mobilité des enseignants-chercheurs et des BIATSS conformément aux préconisations du rapport HCERES de 2019, qui recommande un suivi plus détaillé de ce type de mobilité, ainsi qu'une meilleure coordination avec la mobilité étudiante et les programmes de recherche internationaux, comme c'est déjà le cas pour la codiplomation avec la *Freie Universität* de Berlin, qui combine la mobilité étudiante entrante et sortante avec celle des enseignants, la codiplomation et l'articulation avec la recherche.

Afin de renforcer la mobilité internationale des personnels administratifs, vous devrez faire connaître les dispositifs disponibles (*Erasmus+*, *staff mobility weeks*) et, en collaboration avec la DRH (pour diligenter la formation en langues des personnels), ainsi que l'Agence comptable et la DAF (pour des procédures efficaces dans le respect des normes comptables), réunir les conditions matérielles d'une meilleure implication des personnels BIATSS dans la stratégie internationale de notre établissement.

3. Consolider la politique européenne de notre établissement

Dans la continuité des axes stratégiques déjà définis pour la DAI, vous vous concentrerez sur les zones situées dans l'espace européen de la formation et de la recherche avec lesquelles des partenariats privilégiés ont déjà été établis. Vous contribuerez à mieux les faire connaître en interne et à l'externe.

En collaboration avec la Vice-présidente de la Commission de la recherche, vous ferez en sorte d'accroître les réponses des enseignants-chercheurs et enseignants de la Sorbonne Nouvelle aux appels à projets européens dans le cadre du programme Horizon 2020 mais aussi aux possibilités du programme Erasmus+. Vous bénéficierez pour cela de l'appui de l'ingénieur chargé du montage de projets européens, et plus largement du pôle ingénierie de projets de recherche et international de la DiRVED. Vous veillerez à la qualité des partenariats bilatéraux en Europe pour en faire des vecteurs d'amélioration de la recherche et de la formation et accompagner les équipes dans la recherche de financements complémentaires.

En liaison avec le Vice-président de la CFVU, et avec l'appui du pôle ingénierie des formations et innovation pédagogique de la DEVU, vous développerez les initiatives visant non seulement à construire des diplômes conjoints avec des institutions étrangères, mais également à introduire une dimension européenne dans les parcours de formation des étudiants, particulièrement dans la perspective de la prochaine accréditation. Les possibilités de stages à l'étranger et d'insertion professionnelle des étudiants de Master et de Doctorat en Europe, notamment par le biais du dispositif institutionnel Erasmus + ou de la base Euraxess, devront être privilégiés. Vous initierez une

réflexion sur le développement d'UE en langue étrangère, notamment en anglais, dans tous les diplômes de notre université.

Il conviendra enfin de réexaminer le retrait de la Sorbonne Nouvelle de l'UNICA (réseau d'universités des capitales européennes) et d'accentuer notre implication dans l'Association Européenne des Universités (AEU).

Il faudra en somme rechercher toutes les occasions de valoriser notre établissement par une politique de réseau cohérente et suivie avec nos très nombreux partenaires européens.

4. Renforcer la visibilité et l'attractivité internationales de la Sorbonne Nouvelle

La stratégie internationale de l'université Sorbonne Nouvelle peut s'appuyer sur les missions individuelles qu'accomplissent les enseignants-chercheurs aussi bien que les doctorants ou post-doctorants à l'étranger à condition qu'elles s'inscrivent dans une logique de capitalisation institutionnelle. Encore doit-elle veiller à une forme de réciprocité, gage de relations durables et consolidées avec nos partenaires internationaux.

Dans cette perspective, vous ferez des propositions afin d'améliorer le dispositif des appels à financement de missions à l'étranger, notamment avec les partenaires traditionnels ou en émergence de l'université (Amérique Latine, Maghreb et Proche-Orient, Canada, Chine, etc.), et de favoriser réciproquement l'accueil de collègues ou d'étudiants internationaux désireux d'intervenir dans ou de bénéficier de nos formations. Il s'agira en la circonstance de dégager sur le budget des relations internationales et européennes des crédits susceptibles de renforcer la politique de partenariats privilégiés de la Sorbonne Nouvelle avec certaines zones du monde, et plus spécifiquement avec des établissements clairement identifiés. Vous vous appuyerez également sur les coordinateurs de zones que vous impliquerez dans ces efforts d'accroissement de la coopération internationale. Le développement d'échanges devra emprunter le chemin d'une réflexion sur des modulations de service pour les enseignants qui interviennent à l'étranger soit en formation de formateur, soit en tant qu'experts soit en tant qu'enseignants.

Cette politique devra inclure une stratégie spécifique en direction de l'Afrique sub-saharienne, trop souvent absente de nos partenariats internationaux malgré l'attractivité de notre établissement auprès des étudiants issus de cette zone géographique, dans un contexte où la hausse des frais d'inscription pour les étudiants extra-communautaires pratiquée dans d'autres universités françaises risque d'affaiblir considérablement le rayonnement du monde universitaire français sur ce continent. Ici, il s'agira d'accompagner certains établissements locaux dans la mise en place de formations et de cursus en Arts, Lettres, Langues et SHS, dans des domaines où l'expertise de la Sorbonne Nouvelle est particulièrement reconnue (FLE, Sciences du Langage, Langues et Civilisations, Arts du spectacle, Médiation culturelle, communication).

Enfin, je souhaite que vous formuliez des propositions pour alimenter la réflexion sur la stratégie de l'établissement en matière d'attractivité internationale à l'égard des chercheurs et enseignants-chercheurs. Dans cette perspective, vous identifierez les organismes dont l'université Sorbonne Nouvelle serait susceptible de devenir membre dans les prochaines années, en déterminant les standards internationaux auxquels elle devra se conformer pour atteindre cet objectif.

Pour l'exercice de votre mission, vous aurez le titre de Vice-président délégué aux affaires internationales. Vous participerez, en tant que de besoin, aux réunions de l'équipe présidentielle.

J'adresse copie de cette lettre aux directeurs de composantes et chefs de service en les remerciant par avance de bien vouloir vous apporter leur concours au bon accomplissement de votre mission.

Le Président de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Jamil Jean-Marc DAKHLIA